

MINUTES OF PROCEEDINGS

Tuesday, February 5, 1970

The Standing Committee on National Resources and Public Works met at 9:45 a.m. this day for the Chairman, Mr. Hopkins, presiding.

Members present: Mr. Chagnon, Mr. Gagnon, Mr. Gauthier, Mr. Hainey, Mr. Harkin, Mr. Hellyar, Mr. Hogg, Mr. Hurlburt, Mr. Johnson, Mr. Keenan, Mr. Lacombe, Mr. Mahoney, Mr. O'Brien, Mr. Poirier, Mr. Ross, Mr. Scott, Mr. Whiting—(14)

Appointed: Mr. Johnson as Minister of Energy, Mines and Resources.

Witness: Dr. A. T. Davidson, Assistant Deputy Minister (Water) and Dr. E. H. Tinker, Acting Director, Policy and Planning Branch (Water), both from the Department of Energy, Mines and Resources.

In answer to questions posed at a previous meeting the Chairman referred to and commented on Standing Order 85(T) and 85(S).

The Committee questioned the Minister and the witnesses on Clause 1 of Bill C-104, the Canada Water Act.

The Minister withdrew at 10:30 a.m. to attend another commitment. The Chairman thanked the Minister for his appearance and the Committee resumed considering the Bill.

At 10:35 a.m. the questioning continued. The Committee adjourned until 9:30 a.m. Thursday, February 5, 1970.

Le greffier du Comité,  
Mme Travelle,  
Clak of the Committee.

PROCES-VERBAUX

Le mardi 5 février 1970

(3)

Le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics se réunit ce matin à 9 h 45. Le président, M. Hop-

kins, occupe le fauteuil. Membres présents: M. Chagnon, M. Gagnon, M. Gauthier, M. Hainey, M. Harkin, M. Hellyar, M. Hogg, M. Hurlburt, M. Johnson, M. Keenan, M. Lacombe, M. Mahoney, M. O'Brien, M. Poirier, M. Ross, M. Scott, M. Whiting—(14)

Appointé: M. Johnson, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Témoin: M. A. T. Davidson, sous-secrétaire adjoint, Secteur de l'eau; et M. E. H. Tinker, directeur intérimaire, Division de la politique et de la planification, Secteur de l'eau, tous deux du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

En guise de réponse aux questions posées lors de la réunion précédente, le président se réfère aux paragraphes (T) et (S) de l'article 85 du Règlement par

les membres du Comité posent des questions au ministre et aux témoins au sujet de l'article 1 de la Loi C-104, la Loi sur l'eau au Canada.

Le ministre se retire à 10 h 30 pour assister à un autre engagement. Le président remercie le ministre et les témoins de leur présence et le Comité reprend l'étude de la Loi.

À 10 h 35 a.m. pendant la période des questions, le Comité se réunit à 9 h 30 du jour jeudi 5 février 1970 à 9 h 30 du matin.